

Mise à jour le vendredi 29 mai 2020

	LIEUX ET SERVICES	ÉTAT	À COMPTER DU 2 JUIN
Divers	Rassemblement de plus de 10 personnes	✗	Interdit au moins jusqu'au 21 juin
	Grands évènements > 5000 personnes	✗	Interdit
	Cinémas	✗	Réouverture à partir du 22 juin
Accueil et Etat Civil	Mairie	✓	Ouverte aux horaires habituels : Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30 Tel. 02 40 33 92 00
	Cartes d'identités / passeports	✓	Mise en place de rendez-vous pour l'établissement des titres chaque jour de 8h00 à 20h00 sur rendez-vous. A partir du 13 mai, les usagers dont le titre d'identité n'a pas été remis recevront un SMS les informant que leur titre les attend en mairie. Des créneaux sont consacrés aux retraits des titres : du lundi au vendredi de 12h à 12h25, de 13h30 à 14h et de 17h à 17h25.
	Actes d'état civil : naissance, reconnaissance, décès	✓	Maintien du service
	Mariages et cérémonies	⚠	Autorisés à partir du 2 juin sous conditions de respect des règles de distanciation physique et densité.
	Sacs jaunes	✓	Distribution en mairie
Police municipale	Accueil physique et téléphonique	✓	Maintien
	Patrouilles pédestres et motorisées	✓	Maintien
	Aide aux administrés	✓	Maintien
	Surveillance des espaces et des bâtiments publics	✓	Maintien
	Participation à l'organisation et à la surveillance du marché	✓	Maintien
CCAS	Accueil téléphonique	✓	Maintenu
	Registre d'appels	✓	Maintenu
	Accueil sur site	⚠	Uniquement sur rendez-vous
Lieux de recueil	Eglise	✓	Ouverte sans cérémonie
	Cimetière	✓	Ouvert
	Cérémonies funéraires	⚠	Possibles sous conditions (limitées à 10 personnes ?)
Espaces	Coulée de la Logne	✓	Ouverte. Moins de 10 personnes Port du masque conseillé
	Skate Park	✗	Fermé
	Espaces de jeux enfants	✗	Fermés
	Espaces de promenades (étang de Fromenteau...)	✓	Ouverts. Moins de 10 personnes Port du masque conseillé
Masques	Acquisition de masques pour le personnel et la population	✓	Distribution des masques prévue le samedi 6 juin. Un courrier sera envoyé à chaque domicile pour indiquer les modalités de retrait.
Écoles et crèches	École Paul Eluard Maternelles	⚠	<b>À partir 2 juin :</b> Accueil tous les élèves de Grande Section, dont les parents ont répondu favorablement au sondage <b>Suivi pédagogique à distance pour les élèves à la maison</b>
	École Paul Eluard Élémentaires	⚠	Retour progressif de toutes les classes en deux groupes alternés, un groupe les lundi et mardi, un groupe les jeudi et vendredi. <b>A partir du mardi 2 juin :</b> Tous les élèves de CP, dont les parents ont répondu favorablement au sondage, pourront être accueillis, selon le planning établi par l'enseignant. Les élèves de CM2, présents en mai, continueront d'être accueillis selon le planning déjà établi. <b>A partir du jeudi 4 juin :</b> Les élèves de CE1, dont les parents ont répondu favorablement au sondage, pourront être accueillis, selon le planning établi par l'enseignant. <b>A partir du lundi 8 juin :</b> Les élèves de toutes les classes, dont les parents ont répondu favorablement au sondage, pourront être accueillis, selon le planning établi par l'enseignant. <b>Suivi pédagogique à distance pour les élèves à la maison</b>
	École Paul Eluard Restaurant scolaire	⚠	Ouvert dans les limites de sa capacité d'accueil
	Accueil de loisirs et périscolaire	⚠	Ouverts dans les limites de leur capacité d'accueil
	Collèges	✓	A partir du 2 juin : accueil des élèves de la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> .
	Lycées	⚠	Ouverture progressive à partir du 2 juin
	Crèches	⚠	Accueil de 10 enfants maximum
Commerces	Commerces (hors marchés, bars, restaurants, très grands centres commerciaux)	✓	Ouverts Port du masque recommandé et respect des conditions sanitaires de chaque commerce
	Vente de boissons à emporter	✓	Autorisée Port du masque recommandé
	Bars, cafés, restaurants	✓	Réouverture à partir du 2 juin 10 personnes max par table Port du masque obligatoire Distance de 1 mètre entre chaque table
Salles	Marché en plein air	✓	Ouvert Port du masque recommandé
	Salles communales	✗	Fermées Pas de location jusqu'à nouvel ordre
	Salles du Champilambart		
	Salles Georges Brassens		
Salles de sports			
Sports	Sport individuel à l'extérieur	✓	Autorisé Groupe de moins de 10 personnes
	Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines, salles de sports)	✓	Réouverture à compter du 2 juin.
	Sports collectifs et de contact	✗	Interdits
	Terrains de tennis	✓	Ouverts Moins de 2 personnes sur les cours
	Salles de sport privées	✓	Ouvertes à compter du 2 juin
	Sports professionnels		Les sportifs de haut niveau qui pratiquent des disciplines collectives ou de contact pourront reprendre l'entraînement dès le 2 juin dans « le cadre d'un protocole médical strict »
Evènement	Cep Party	✗	Annulé
	Saison culturelle 2019-2020	✗	Annulée
	Fête de la musique	⚠	Étude en cours d'une fête alternative
Ecole de musique	Cours de musique	⚠	Pas de réouverture de l'école de musique. Maintien des solutions de suivi pédagogique. Proposition de cours en vidéo enregistrés par les professeurs.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site de la ville car le dispositif mis en place peut changer en fonction de l'actualité.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et nous vous tiendrons informés régulièrement via le site de la ville de l'évolution de la situation.